COMMUNIQUÉ DE PRESSE
La Ville de Nyon lance son opération spéciale harles bièvres avec le concours de la Police Nyon Région

Nyon, le 5 juin 2023

Chaque printemps, des harles bièvres – une espèce de canard protégée en Suisse – nichent dans les cavités des platanes de Perdtemps. La Ville a mis en place avec la Police Nyon Région une procédure pour permettre aux canetons de rejoindre le lac sans encombre, le moment venu.

En Suisse, le harle bièvre est une espèce de canard protégée. Si sa population est en progression, elle ne compte actuellement que 600 à 800 couples nicheurs. La femelle harle bièvre établit son nid de préférence dans des arbres creux. Il lui arrive aussi de nicher dans des cavités de falaises ou des escarpements de berges, peut-on lire sur le site web de l'Association pour la sauvegarde du Léman. En avril-mai, maman harle bièvre pond de 8 à 12 œufs, qu'elle couve seule durant 28 à 35 jours. Peu après l'éclosion (24 à 48h), les canetons quittent le nid afin de rejoindre une étendue d'eau, à patte, derrière leur mère. Particularité étonnante, les petits harles bièvres, qui ne savent pas encore voler, peuvent se laisser tomber de plusieurs mètres de haut depuis la loge où ils sont nés.

Perdtemps – le lac : un périple de tous les dangers

Le manque d'habitats naturels au bord du Léman pousse chaque printemps des femelles harles bièvres à nicher au fond des cavités des platanes de Perdtemps. Gagner le lac depuis le centre-ville le moment venu représente alors un périple de tous les dangers pour les canetons. En cause, le trafic routier, bien sûr, mais aussi des passants attendris qui s'approchent trop près d'eux.

En collaboration avec la Police Nyon Région, le Service de l'environnement de la Ville de Nyon a mis en place une procédure pour permettre aux harles bièvres nyonnais d'atteindre les eaux du Léman sans encombre. Autour de Perdtemps, restaurateurs et commerçants en ont été informés afin qu'ils puissent intervenir en cas de besoin.

A proximité des platanes, la Ville a également placardé des affiches (ci-contre) afin que la population contribue à la protection de ces mignons volatiles. Une démarche qui porte déjà ses fruits : ces derniers jours, trois familles de harles bièvres, dont une comptant 15 petits, ont été prises en charge par la Police Nyon Région.

Comment agir si vous croisez des oisillons?

- Ne pas approcher des oisillons ni essayer de les attraper.
- Appeler le numéro de la centrale de la Police Région Nyon: **022 799 17 17**.
- Si la famille est sur le point de quitter la place Perdtemps ou est déjà en route pour le lac, l'accompagner en gérant le trafic routier ainsi que les passante-e-s jusqu'à l'arrivée de la police.

En savoir plus sur le harle bièvre : nyon.ch/harle-bievre

Suite en page 2 >

> Suite de la page 1

La Ville bichonne ses platanes indispensables à la survie du harle bièvre

Les platanes en milieu urbain subissent de plein fouet les conséquences du réchauffement climatique. Fragilisées, leurs branches peuvent représenter un danger pour les passante-e-s. Les arbres concernés doivent alors être abattus. La capacité de résilience de cette essence et sa fonction d'arbre-habitat pour la petite faune – par exemple, le harle bièvre – a incité le Service de l'environnement à repenser cette pratique. L'objectif est désormais de conserver les platanes le plus longtemps possible, sans pour autant prendre de risques vis-à-vis de la population. L'abattage n'intervient qu'en dernier recours et la souche est laissée en place afin de permettre à l'arbre de se développer à nouveau. En raison de leur grand âge, les platanes nyonnais ont en effet un système racinaire si bien développé, qu'ils repoussent plus rapidement qu'une jeune spécimen !

Stratégie biodiversité de Nyon 2030

En 2022, la Ville de Nyon s'est dotée d'une stratégie en matière de biodiversité (Préavis N° 2022-53) qui fixe sept objectifs principaux à atteindre d'ici à 2030 au moyen de mesures ciblées et planifiées. Cette stratégie fait elle-même partie intégrante de la feuille de route climatique municipale Nyon s'engage.

La Ville de Nyon a choisi le harle bièvre comme symbole de sa stratégie en matière de biodiversité (logo ci-contre).

Contacts presse
M. Pierre Wahlen, Municipal en charge du Service de l'environnement, 079 403 93 11
M. Pascal Bodin, Chef du Service de l'environnement, 076 693 08 03